

CONSEIL DE L'UFR SANTE

RELEVÉ DE DECISIONS

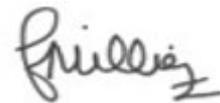
ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026 - SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2025

- **Nomination des commissions transitoires IFMEM, IFSI et IFRES**

Le conseil approuve à l'unanimité les commissions présentées (annexe 1).

Fait à Caen, le 26/09/2025,

Le Président du Conseil



Paul MILLIEZ

NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PÉDAGOGIQUE DE TERRITOIRE POUR LA LICENCE SCIENCES DU SOIN,

pour les parcours suivants : psychomotricité, ergothérapie, pédicurie-podologie, masso-kinésithérapie.

Vu :

- Le décret 2020-553 du 11 mai 2020 relatif à l'expérimentation relative à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche.
- Les dispositions du référentiel de formation de la Licence Sciences du soin de l'Université de Caen Normandie (notamment les mesures transitoires de l'annexe 6), validées par la CFVU du 23 juin 2025.

« La commission pédagogique transitoire détermine les modalités de redoublement ou d'intégration en attribuant les équivalences UC au regard des UE capitalisées sous le programme défini par l'arrêté antérieur.

Liste des membres de la commission pédagogique de territoire transitoire :

- La responsable universitaire de la licence sciences du soin ;
- Un(e) enseignant(e) de statut universitaire de la licence sciences du soin ;
- Le directeur administratif de l'IFRES
- La cheffe de projet IT et qualité de l'IFRES
- Chaque responsable pédagogique des différents métiers concernés

La durée de leur mandat est de 3 ans, avec possibilité de reconduction.

Sont nommés membres de la commission pédagogique de territoire :

- **Mme Sonia GUILLOUËT**, responsable universitaire de la licence sciences du soin
- **Mme Delphine GUYET**, universitaire et conseillère scientifique de l'IFRES
- **M. Julien PAN**, directeur administratif de l'IFRES
- **Mme Carine FRABOULET**, cheffe de projet IT et qualité / référent handicap IFRES
- **Mme Céline VAAST** (responsable pédagogique IFMK)
- **Mme Gabrielle LEGENTIL** (responsable pédagogique IFE)
- **Mme Florence HELFER** (responsable pédagogique IFP)
- **Mme Anne-Sophie DELAIR** (responsable pédagogique IFPP)

Paul-Ursmar Milliez

Directeur de l'UFR Santé

NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PÉDAGOGIQUE DE TERRITOIRE POUR LA LICENCE SCIENCES DU SOIN, PARCOURS SOINS INFIRMIERS

Vu :

- Le décret 2020-553 du 11 mai 2020 relatif à l'expérimentation relative à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche.
- Les dispositions du référentiel de formation de la Licence Sciences du soin de l'Université de Caen Normandie (notamment les mesures transitoires de l'annexe 6), validées par la CFVU du 23 juin 2025.

« La commission pédagogique territoriale transitoire détermine les modalités de redoublement ou d'intégration en attribuant les équivalences UC au regard des UE capitalisées sous le programme défini par l'arrêté antérieur.

Liste des membres de la commission pédagogique de territoire transitoire :

- 1 directeur des instituts de formation en soins infirmiers du territoire ou son représentant ou un suppléant, président, tiré au sort puis nommé par le Président de l'université ou son représentant ;
- 1 enseignant de statut universitaire ou son représentant, désigné par le Président de l'université ou son représentant ;
- 1 formateur tiré au sort parmi les candidats de chaque département, chaque institut proposant 1 candidat puis nommé par le Président de l'université ou son représentant ;
- Un membre invité expert des expérimentations à titre consultatif désigné par le président de l'université ou son représentant.

La durée de leur mandat est de 3 ans, avec possibilité de reconduction.

Sont nommés membres de la commission pédagogique de territoire :

- **M. Thomas JOSSEAUME**, Directeur d'institut en soins infirmiers et sa suppléante **Mme Isabelle DERRIEN**, Directrice d'institut en soins infirmiers
- **Mme Chantal JEANJEAN**, formatrice Lisieux
- **M. Christophe FONTAINE**, formateur Saint-Lô
- **M. Gildas THÉZÉ**, formateur Alençon
- **Mme Sonia GUILLOUËT**, Enseignante de statut universitaire
- **Mme Sandrine LEBRETON**, Membre invité expert

Paul-Ursmar Milliez

Directeur de l'UFR Santé

NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PÉDAGOGIQUE DE TERRITOIRE POUR LA LICENCE SCIENCES DU SOIN, PARCOURS MANIPULATEURS EN ÉLECTRORADIOLOGIE MÉDICALE

Vu :

- Le décret 2020-553 du 11 mai 2020 relatif à l'expérimentation relatif à l'expérimentation des modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche.
- Les dispositions du référentiel de formation de la Licence Sciences du soin de l'Université de Caen Normandie (notamment les mesures transitoires de l'annexe 6), validées par la CFVU du 23 juin 2025.

« La commission pédagogique territoriale transitoire détermine les modalités de redoublement ou d'intégration en attribuant les équivalences UC au regard des UE capitalisées sous le programme défini par l'arrêté antérieur.

Liste des membres de la commission pédagogique de territoire transitoire :

- La directrice de l'institut de formation des manipulateurs d'électroradiologie médicale ou son représentant ;
- La responsable universitaire de la Licence en Sciences du soin ;
- Un formateur de l'institut ;
- Un membre invité expert de l'expérimentation de la licence sciences du soin.

La durée de leur mandat est de 3 ans, avec possibilité de reconduction.

Sont nommés membres de la commission pédagogique de territoire :

- **Mme Magalie DURAND**, directrice de l'institut des manipulateurs en électroradiologie médicale
- **Mme Sonia GUILLOUËT**, responsable universitaire de la licence sciences du soin
- **Mme Sandrine LEBRETON**, membre invité expert
- **Mme Céline MÉMIN**, formatrice

Paul-Ursmar Milliez

Directeur de l'UFR Santé